février 2021

OPFSA

La profession lance son site internet

L'Organisation Professionnelle des Fabricants de Systèmes Antichute (OPFSA) qui réunit, depuis décembre 2019, les principaux fabricants français d'installations antichute vient de lancer son site internet : www.opfsa.org.

En complément des présentations des sociétés fondatrices, ce site est organisé pour accueillir les publications de l'organisation, dont l'une des vocations est de rédiger des chartes, des guides, des documents techniques détaillant les savoir-faire de la profession. Dans la rubrique « nos travaux », figure ainsi déjà la note sur la pose de garde-corps en rive de toiture à faible pente. Le Guide pour l'installation de Systèmes antichute type point d'ancrage ou ligne de vie est annoncé prochainement. L'onglet « Nos équipements » présente, lui, la définition des systèmes traités par la profession : ligne de vie, garde-corps, échelles à crinoline, sauts de loup, points d'ancrage et passerelles.

Les partenaires y ont également leur place et de premiers échanges sont confirmés par la présence de la Chambre Syndicale Française de l'Étanchéité (CSFE), de l'union de Normalisation de la Mécanique (UNM) de l'Afnor, mais aussi de l'INRS. Des rendez-vous de travail sont au programme de 2021 et permettront de nouer des relations avec de nouveaux partenaires.